

Procès-verbal de la 46e assemblée générale de la CITraP Suisse

Samedi 19 juin 2021, 11:00-12:00

Présents : env. 50 membres, selon liste des participants

Présidence : Christoph Wydler, président de la CITraP Suisse

Procès-verbal : Stephan Appenzeller, responsable du secrétariat de la CITraP Suisse

Mots de bienvenue

Le landamman Roland Dähler a salué les personnes présentes à l'assemblée générale de la CITraP Suisse de cette année en plaidant pour les transports publics. Selon lui, les TP font partie de la solution pour atteindre les objectifs de la politique climatique. Dans son canton, beaucoup a été fait ces dernières années : ligne diamétrale de St-Gall, nouveaux trains, cadence au ¼ d'heure en partie. D'autres améliorations sont nécessaires. Sur la ligne Appenzell - St-Gall, le temps de trajet avec les trains rapides doit être réduit à moins de 30 minutes, afin que les transports publics puissent concurrencer les transports en commun. Il s'inquiète de la baisse de fréquentation due à Corona. Le canton d'AI a décidé de ne pas réduire les indemnités pour cette raison, mais des révisions ponctuelles de l'offre ne sont pas exclues. Pour lui, un trafic sans CO₂ reste en tout cas la vision à laquelle il faut aspirer.

1. Procès-verbal de la 45e AG du 29 juin 2019

// : Le procès-verbal de la 45e AG du 29 juin 2019 a été approuvé tacitement.

// : Il a été pris note qu'aucune AG n'a eu lieu en 2020 en raison de Corona.

2. Rapports annuels 2019 et 2020

Le président Christoph Wydler fait une rétrospective des deux dernières années de l'association. Elles ont été marquées par la pandémie de coronavirus. Ce que nous n'aurions jamais pu imaginer est devenu réalité en très peu de temps : Obligation de porter un masque dans les transports publics ainsi qu'une véritable chute du nombre de passagers d'environ 30 pour cent en moyenne annuelle. Les inquiétudes sont grandes dans la branche, car même si la situation se normalise, une partie des passagers ne reviendra pas - par peur ou parce qu'ils se sont réorganisés et n'ont pas ou moins besoin des transports publics (par ex. bureau à domicile). Heureusement, aucun effort n'est encore visible pour réduire l'offre des TP. Mais la CITraP reste vigilante.

La CITraP a participé au lancement de la pétition train & vélo. Il ne s'agit pas pour nous de promouvoir le vélo en première ligne, mais de veiller à ce que la grande majorité des autres usagers sans vélo ne soit pas oubliée, malgré toute la promotion du vélo souhaitable et judicieuse. L'augmentation des capacités pour les vélos dans les trains ne doit donc pas se faire au détriment de l'offre de places assises, et le chargement et le déchargement des vélos ne doit pas conduire à un allongement des temps de parcours des trains dans les stations ou à une coupure des correspondances. La CITraP est donc particulièrement favorable à l'idée de trains supplémentaires pour vélos sur les relations très demandées les jours de pointe.

La CITraP s'est fortement engagée en faveur de l'extension du service de trains de nuit, notamment par le biais d'une intervention de l'ancien conseiller national Thomas Ammann. Nous sommes heureux que les choses bougent enfin dans ce domaine et que l'offre soit à nouveau étendue par étapes à partir de décembre 2021. Et ce, malgré le rejet de la loi sur le CO₂ et de sa possibilité de cofinancement.

La CITraP soutient la création de la nouvelle association faîtière des transports publics Swiss Railvolution. Cette association s'engage, dans la perspective des chemins de fer 2050 et des objectifs climatiques 2050 de la Confédération, pour que les TP ne soient pas seulement développés à la manière d'une politique de l'autruche, mais qu'ils visent le "grand coup" avec de nouvelles infrastructures performantes, qui permettent d'avoir plus de capacités et des trains plus rapides. Au sein du comité de Swiss Railvolution, Tobias Imobersteg représente la CITraP Suisse.

Un autre point fort a été la consultation sur les projets pilotes de tarification de la mobilité. La CITraP s'est engagée pour que les projets pilotes aient un effet de transfert du trafic de la route au rail.

Christoph Wydler fait part de sa propre expérience sur le thème des "personnes à mobilité réduite dans les transports publics". Il constate que les recommandations et les directives existantes ne sont souvent pas appliquées ou le sont de manière insuffisante. De même, il constate que ni les autorités ni les organisations de personnes handicapées ne se préoccupent des préoccupations et des besoins des personnes à mobilité réduite. Le comité directeur de la CITraP a donc décidé de mettre en place un groupe de travail sur ce thème important. Nous sommes à la recherche de nouveaux membres.

Dans l'ensemble, la CITraP a vécu deux années exigeantes. Le travail de l'association n'a pas été plus facile avec Corona. Et le nombre de thèmes pour lesquels notre engagement est nécessaire ne diminue pas. Dans ses perspectives, Christoph Wydler fait référence aux thèmes "TP pendant et après Corona" (pas de réduction des moyens ou de retard dans les programmes d'extension), "continuer à renforcer massivement le rôle des TP dans la perspective des objectifs climatiques du Conseil fédéral 2050", utiliser la tarification de la mobilité pour améliorer la répartition modale des TP, limiter la vitesse à 30 km/h dans les villes sans pénaliser les trams et les bus ainsi que développer ou réactiver le trafic voyageurs international, de jour comme de nuit. Enfin, le comité directeur veut s'attaquer au thème du "recrutement des membres", afin que l'association puisse à nouveau compter sur un plus grand nombre de membres, et surtout sur des jeunes, dans quelques années.

L'assemblée remercie la vue d'ensemble et l'engagement du président ainsi que du comité directeur par des applaudissements nourris.

// : Les rapports annuels 2019 et 2020 sont approuvés tacitement.

3. Comptes annuels 2019 et 2020

Hugo Fessler explique les comptes annuels 2019 et 2020. En 2019, il y a eu un petit bénéfice de 317,80 francs. Le bénéfice un peu plus important de 1'749.00 francs en 2020 résulte principalement de l'annulation de l'assemblée générale en raison de la Corona (dépenses moins élevées). Les fonds propres de l'association sont passés à 36'141.45 francs à la fin de l'année 2020.

// : Les comptes annuels 2019 et 2020 ont été approuvés à l'unanimité.

4. Rapports de révision et décharge au comité central

// : Les rapports de révision ont été approuvés à l'unanimité.

// : Le comité central a été déchargé à l'unanimité.

5. Elections

Les membres du comité central ont été élus par acclamation :

- Matthias Gfeller (section Zurich, succession de Peter Anderegg)
- Ueli Müller (section Berne, succession de Simon Bischof)
- Martin Trippel (section Genève, anciennement au secrétariat).

Le Comité se compose donc comme suit pour le reste de la période administrative 2019-2023 :

- Christoph Wydler (président, section NWCH)
- Hans Meiner (vice-président, section Berne)
- Hugo Fessler (caissier, section Suisse centrale)
- Jean-Pierre Baebi (Suisse centrale)
- Tobias Imobersteg (section Vaud)
- Daniela Lehmann (SEV)
- Jost Rüegg (section Suisse orientale)
- Matthias Gfeller (section Zurich)
- Ueli Müller (section Berne)
- Martin Trippel (section Genève)

Les vérificateurs des comptes ont été élus par acclamation :

- Stephan Wehrli
- Jörg Vitelli

6. Cotisations des membres

:// : Les cotisations des membres restent inchangées à 25 francs pour les membres individuels et à 40 francs pour les membres collectifs.

7. Résolution

Le président Christoph Wydler présente la résolution (projet) "Accès aux transports publics pour tous". L'élément déclencheur est l'intention de différentes entreprises de transport de renoncer de plus en plus à l'acceptation d'argent liquide aux distributeurs de billets pour des raisons d'économie et de n'accepter que des moyens de paiement numériques. Cela peut être une bonne solution pour une grande partie des usagers des transports publics, mais exclut en même temps des groupes importants - par exemple les enfants en âge d'aller à l'école maternelle ou primaire, les seniors ou les personnes qui, pour d'autres raisons, ne disposent pas (ou ne peuvent pas disposer) de cartes de crédit ou d'autres moyens de paiement numériques.

Afin de garantir un accès facile aux transports publics pour toutes les couches de la population, la CITraP demande dans sa résolution aux entreprises de transports publics de proposer dans chaque localité au moins une possibilité d'achat de billets avec paiement en espèces, accessible pendant toute la durée d'exploitation des transports publics. Dans les grandes localités et les villes, de telles possibilités doivent être offertes à tous les arrêts bien fréquentés.

Lors de la discussion, la résolution a été saluée et soutenue - tout en mettant en garde contre le fait que la CITraP pourrait être perçue comme un "empêcheur de numériser en rond". Ce n'est toutefois pas notre intention. La résolution sera retravaillée sur ce point à la lumière des discussions menées. L'adoption définitive a été déléguée à la présidence (Christoph Wydler / Hans Meiner).

:// : La résolution est approuvée avec ces modifications à une large majorité contre 7 voix.

8. Varia

Jost Rüegg remercie et rend hommage au travail de Heinz Surber, secrétaire de la CITraP Suisse orientale depuis de nombreuses années. Son successeur est Felix Gemperle.

Le vice-président Hans Meiner informe sur l'indicateur officiel 2021/2022 et les améliorations prévues à cet égard. Contrairement à l'édition de l'année dernière, le format A5 sera possible. En raison du volume et du nouveau mode de présentation, l'indicateur sera divisé en deux volumes. De nombreuses améliorations ont été réalisées, sans toutefois pouvoir remédier aux défauts fondamentaux du nouveau mode de présentation. Serge Jacobi regrette que l'indicateur ait perdu massivement de son utilité. La CITraP est malheureusement impuissante dans ce domaine.

Christoph Wydler remercie toutes les personnes présentes pour leur participation. La prochaine AG aura probablement lieu en juin 2022 à Genève. Des informations plus détaillées suivront comme toujours en temps voulu. Il passe ainsi la parole à Felix Gemperle pour le podium de la politique des transports et clôt la 46ème assemblée générale de la CITraP Suisse.

Podium sur la politique des transports

A l'issue de l'AG, la CITraP Suisse orientale a organisé une table ronde sur la politique des transports intitulée "Perspectives des transports publics nationaux et internationaux pour Saint-Gall et la Suisse orientale". Les intervenants et participants à la table ronde étaient les suivants :

- Thomas Baumgartner, directeur des Appenzeller Bahnen
- Roland Dähler, Landammann AI
- Beat Tinner, conseiller d'État saint-gallois, chef du département de l'économie publique.

Cette table ronde passionnante a été animée par Felix Gemperle, vice-président de la CITraP Suisse orientale.

Pour le procès-verbal

Stephan Appenzeller, 26 janvier 2022

La Communauté d'intérêts pour les transports publics (CITraP) Suisse est une organisation de clients et de lobbyistes actifs dans le domaine des transports publics. Elle existe depuis 1972, compte environ 1250 membres et est divisée en neuf sections régionales : IGöV Berne, Citrap Genève, Citrap Neuchâtel, IGöV Nordwestschweiz, IGöV Oberaargau, IGöV Ostschweiz, Citrap Vaud, IGöV Zentralschweiz, IGöV Zürich. Depuis 2019, Christoph Wydler (section Nordwestschweiz) est président.